



arcjurassien.ch

Rapport d'activités

2025

Une association, un territoire, des projets

Sommaire

Le mot de la secrétaire générale	3
L'association	4
L'Arc jurassien suisse	6
Le Prix de l'Arc jurassien, vitrine des projets régionaux exemplaires	
PMO Arc jurassien, une dynamique bien installée	
ARC LAB, l'ouverture de la politique régionale à l'économie locale	
Défense des intérêts de l'Arc jurassien	
L'Arc jurassien franco-suisse	11
ARC HORLOGER, une année de transition	
Dispositif Covoiturage : premières réflexions pour le projet 2027-2030	
Arcjurassien.org fête les 40 ans de la coopération transfrontalière	
Arcjurassien.org : premières réalisations dans le cadre du cycle forêt-bois	
OSTAJ : l'expertise statistique au service des territoires de l'Arc jurassien	
Un nombre record de projets déposés auprès du Fonds de soutien aux petits projets transfrontaliers	
Programme Interreg France-Suisse : succès confirmé pour les PTIC dans l'Arc jurassien	

Le mot de la secrétaire générale



Mireille Gasser, secrétaire générale
d'[arcjurassien.ch](https://www.arcjurassien.ch)

L'année 2025 a été particulièrement éprouvante pour l'économie de l'Arc jurassien, secouée par les incertitudes économiques internationales et les tensions commerciales. Dans une région frontalière et fortement exportatrice, chaque fluctuation conjoncturelle se répercute directement sur le tissu industriel, l'emploi et les équilibres territoriaux. Face à ces turbulences, une conviction s'impose : la résilience ne se décrète pas, elle se construit par la mise en commun des forces. C'est dans cet esprit qu'**arcjurassien.ch** déploie ses actions, à la fois à l'échelle intercantonale mais aussi dans un dialogue transfrontalier constant.

La préservation des savoir-faire horlogers est illustrative de ces enjeux. Après avoir initié et porté le projet ARC HORLOGER entre 2020 et 2024, **arcjurassien.ch** a transmis les clés du projet à l'association éponyme, constituée en décembre 2024. Dans un contexte où l'industrie horlogère traverse des phases d'incertitude, défendre ces savoir-faire n'est pas seulement un acte patrimonial : c'est consolider un pilier économique majeur et affirmer l'identité de tout un territoire tout entier.

L'année 2025 aura également été celle de la préfiguration d'ARC LAB. Avec ce nouveau dispositif intercantonal, l'Arc jurassien bénéficiera d'un instrument concret pour stimuler l'entrepreneuriat, l'émergence de projets d'économie locale et les réseaux d'acteurs régionaux. Le succès renouvelé du Prix de l'Arc jurassien, organisé pour la troisième année consécutive, confirme d'ailleurs que notre région regorge de projets et d'initiatives exemplaires. Celles-ci méritent non seulement d'être saluées, mais elles pourraient également être étendues ou transposées dans d'autres cantons ou régions.

La coopération transfrontalière demeure, quant à elle, un axe structurant de notre action. Aux côtés de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de la Préfecture de région, nous avons poursuivi en 2025 le cycle consacré à l'adaptation des forêts aux changements climatiques et à la valorisation de la filière bois. Les réflexions ont pu s'appuyer sur une étude de l'Observatoire statistique transfrontalier (OSTAJ) et les inputs des groupes de travail thématiques. Cette démarche se prolongera en 2026.

La présidence de l'association a été assurée en 2025 par Stéphane Theurillat, ministre jurassien en charge de l'économie et de la santé. Nous le remercions chaleureusement pour son engagement et son investissement. Depuis le 1^{er} janvier 2026, la présidence est assurée par Raphaël Ciochi, ministre jurassien en charge de la formation, du numérique et des sports. Nous nous réjouissons de poursuivre avec lui le travail engagé.



Missions

Les missions d'**arcjurassien.ch** sont articulées autour de trois axes :

- 1. La concertation politique**, au niveau intercantonal ou transfrontalier.
Au niveau intercantonal, les échanges politiques se font dans le cadre des séances de comité d'**arcjurassien.ch**, en discussion avec les délégués cantonaux. Par son secrétariat, **arcjurassien.ch** coordonne et anime également le Réseau des villes de l'Arc jurassien (RVAJ), association qui regroupe les principales communes de l'Arc jurassien suisse. Ce mandat est assuré par **arcjurassien.ch** depuis 2008.
Au niveau transfrontalier, **arcjurassien.ch** représente les cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud au sein d'Arcjurassien.org, plateforme de concertation qui réunit les quatre cantons, la Région et la Préfecture de région Bourgogne-Franche-Comté.
- 2. La gestion de programmes de financement**, avec le programme transfrontalier Interreg France-Suisse et le programme intercantonal Arc jurassien.
- 3. Le pilotage de projets**, en particulier ARC HORLOGER et le Dispositif Covoiturage dans l'Arc jurassien.



Les membres du comité et une partie des représentants administratifs d'**arcjurassien.ch** le 3 mars 2025 à Neuchâtel. De gauche à droite : Gian-Valentino Viredaz, Délégué aux affaires extérieures du Canton de Neuchâtel, Jacques Florey, Chef de projet, Benoit Morel, Délégué aux affaires extérieures du Canton du Jura, Laure Coussot, Déléguée aux affaires extérieures du Canton de Vaud, Frédéric Mairy, Conseiller d'Etat neuchâtelois, Pierre Alain Schnegg, Conseiller d'Etat bernois, Frédéric Borloz, Conseiller d'Etat vaudois, Stéphane Theurillat, Ministre jurassien et président en 2024, Mirreille Gasser, secrétaire générale, Norman Quadroni, Cheffe de projet et Jessica Schöpfer, Secrétaire générale du Conseil du Jura bernois. La Conseillère d'Etat vaudoise Nuria Gorrite a remplacé son collègue Frédéric Borloz au comité d'**arcjurassien.ch** en avril 2025. © **arcjurassien.ch**

Organisation

Le comité

Le Comité est l'organe exécutif d'**arc**jurassien.ch. Il est composé d'un représentant du gouvernement de chaque canton membre et se réunit en général quatre fois par année.

En 2025, l'association a été présidée par le Ministre jurassien Stéphane Theurillat. Depuis le 1^{er} janvier 2026, la présidence est assurée par son collègue Raphaël Ciochi.



Stéphane Theurillat

Ministre, République et Canton du Jura et Président d'**arc**jurassien.ch
(Raphaël Ciochi dès le 1^{er} janvier 2026)

Délégués aux affaires extérieures : **Benoît Morel**



Pierre Alain Schnegg

Conseiller d'État, Canton de Berne

Secrétaire générale du CJB : **Madiana Vandevoir**
(Jessica Schöpfer jusqu'à août 2025)



Frédéric Mairy

Conseiller d'État, Canton de Neuchâtel

Délégué aux affaires extérieures : **Gian-Valentino Viredaz**



Nuria Gorrite

Conseiller d'État, Canton de Vaud
(Frédéric Borloz jusqu'en avril 2025)

Déléguée aux affaires transfrontalières : **Laure Coussot**

Le secrétariat

Le secrétariat général est chargé de la mise en œuvre des décisions du comité ainsi que du suivi des programmes et projets dont il a la charge. Pour mener à bien ses tâches, le secrétariat est assisté par les délégués cantonaux en charge des dossiers relatifs à **arc**jurassien.ch.

En 2025, le secrétariat était composé de **Mireille Gasser**, secrétaire générale, **Jacques Florey**, chef de projet Développement territorial, **Loïc Hans**, chef de projet Politique régionale, **Elodie Johner**, chargée de mission Politique régionale, **Norman Quadroni**, chef de projet Politique régionale, **Julie Robert-Nicoud**, chargée de mission Coopération, **France Terrier**, cheffe de projet ARC HORLOGER, ainsi que **Clara Müller** et **Chiara Ferrari Braun**, stagiaires communication pour ARC HORLOGER (5 mois chacune).

L'équipe remercie chaleureusement les personnes qui ont quitté **arc**jurassien.ch en cours d'année, soit Clara et Chiara !

En savoir plus sur
notre organisation



Le Prix de l'Arc jurassien, vitrine des projets régionaux exemplaires

Le Prix de l'Arc jurassien a connu en 2025 sa troisième édition. Cette année, les membres du jury ont examiné 21 candidatures de grande qualité. Parmi elles, trois ont été primées : le projet PlastARC porté par la start-up biennoise ENGA, le projet REGENERER du Centre de compétences marais de la Maison de la Tourbière ainsi que le Musée du Ski du Boéchet.

Avec cette troisième édition, le Prix de l'Arc jurassien confirme son succès en tant que vitrine de projets exemplaires. Les lauréats 2025 se distinguent par leur capacité à anticiper et à relever des défis très contemporains. À l'image d'E PlastARC (voir encadré ci-dessous), ces projets portent une vision résolument tournée vers l'avenir, avec un potentiel d'essaimage à travers l'Arc jurassien et au-delà.



Les lauréates et lauréats discutent après la cérémonie de remise du Prix de l'Arc jurassien, le 8 décembre 2025 à Yverdon-les-Bains. De gauche à droite : les représentants du projet REGENERER, de PlastARC/ENGA et du Musée du Ski © arcjurassien.ch

Prix de l'Arc jurassien (CHF 10'000)

PlastARC | Projet porté par la start-up Enga

Principal lauréat de l'édition 2025, le projet PlastARC porté par la start-up ENGA propose de mettre en place un système de collecte, de recyclage et de revalorisation du plastique dans l'Arc jurassien. En Suisse, seuls 10% des déchets plastiques sont recyclés. Des systèmes de collecte et de recyclage de plastique pour les ménages et les industries se développent, essentiellement en Suisse alémanique pour l'instant. La start-up biennoise ENGA collabore avec ces entreprises et offre des solutions couvrant toute la chaîne de valeur : de la collecte des déchets plastiques industriels et ménagers jusqu'à la fabrication de produits finis. Leur approche intègre l'ensemble des processus industriels afin de créer de nouveaux objets issus du recyclage. Par sa démarche, ENGA pointe du doigt un enjeu plus large relatif à la mise en place d'une filière de recyclage et de transformation à l'échelle de l'Arc jurassien. Ce faisant, le projet ouvre la voie à des partenariats avec des collectivités et le renforcement des collaborations avec les entreprises régionales.

Prix du jury (2 x CHF 5'000)

REGENERE | Centre de compétences marais de la Maison de la Tourbière

REGENERE est un projet agricole innovant mené aux Ponts-de-Martel (NE), au cœur d'une zone tourbeuse sensible de l'Arc jurassien. Il vise à concevoir et tester un modèle d'exploitation durable et reproductible. Porté par deux responsables d'exploitation en collaboration avec le Centre de compétences marais de la Maison de la Tourbière, il associe sciences, savoir-faire paysan, permaculture et écologie appliquée. Actuellement en phase de développement, le projet prévoit la création de zones de cultures adaptées ainsi que de zones humides régénérées afin de protéger les sols, gérer l'eau et maintenir une activité économique durable. Le modèle élaboré présente un fort potentiel de déploiement dans d'autres zones agricoles tourbeuses, tant dans l'Arc jurassien qu'ailleurs.

Musée du Ski | Fondation Musée du Ski Le Boéchet

Le Musée du Ski est un projet culturel d'envergure nationale, ancré dans l'Arc jurassien au cœur d'un pays où le ski fait partie intégrante de l'identité. Né de la passion de Laurent Donzé – skieur, entraîneur et grand collectionneur –, il est le fruit de plus de 50 ans de recherches et de récolte de matériel retraçant l'histoire de ce sport. Installé dans l'ancienne gare du Boéchet, rénovée pour l'occasion, le musée a ouvert ses portes au public en septembre 2023. Le Musée du Ski s'inscrit dans une perspective qui dépasse largement son territoire : il valorise l'histoire du ski à l'échelle du massif, de la Suisse et même au-delà. Facilement accessible en transports publics, il contribue au dynamisme du hameau du Boéchet et offre un nouvel espace culturel dédié à un patrimoine emblématique.

Un grand merci aux membres du jury de l'édition 2025 : **Anne Develey**

– Brand Heritage Project Leader chez Montres Longines, Saint-Imier,

Diane Esselborn, conservatrice du Musée de la Mécanique d'Art et du Patrimoine de Sainte-Croix, **Olivier Lapaire** – responsable Terroir

Juraregion, Fondation Rurale Interjurassienne, **Florian Némethi**, directeur

de la Chambre neuchâteloise de commerce et d'industrie, **Cédric Paillard**

– directeur de Vallée de Joux Tourisme, **Michel Walthert** – président

du Parc Chasseral, **Corinna Weiss** – adjointe à la direction artistique, La

Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse 2027, **Gladys Winkler Docourt**

– directrice de Creapole, ainsi que **Stéphane Theurillat**, ministre du

Canton du Jura, président d'**arc**jurassien.ch en 2025 et président du jury.



Exemple d'objet réalisé par le lauréat ENGA à partir de plastiques recyclés. Crédit © ENGA

PMO Arc jurassien, une dynamique bien installée

Le programme de politique régionale intercantonal Arc jurassien soutient le développement économique régional à l'échelle des quatre cantons. **arcjurassien.ch** en assure la mise en œuvre opérationnelle du programme en collaboration avec les services de l'économie cantonaux.

Le programme actuel couvre la période 2024-2027. En 2025, plusieurs projets étaient en cours dans les domaines historiques du programme.

Dans le domaine industriel :

- **Innovation Tour**, porté par la Fondation suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM, voir encadré ci-après).
- **Supercryo**, porté par l'Association de Recherche Communautaire des moyens de production Microtechniques (ARCM), est consacré à l'optimisation de procédés industriels utilisant les technologies cryogéniques.
- **Gestion énergétique des machines de production (GEMP)**, porté par dgtis SA, a pour objectif d'améliorer l'efficacité énergétique des équipements de production industrielle et de réduire leur consommation d'énergie.

Dans le domaine touristique :

- **TalentisLAB**, porté par Jura Tourisme, accompagne les porteurs de projets touristiques dans le développement concret de nouvelles offres, de leur conception jusqu'à leur mise en marché.
- **Écosystème intelligent (ECOSI)**, porté par Jura & Trois-Lacs, développe des outils numériques et des services connectés afin d'enrichir l'expérience des visiteurs et de mieux valoriser l'offre touristique régionale.

[En savoir plus sur les projets soutenus par le Programme Arc jurassien](#)



Fin de mission pour InnovationTour après huit missions sur le terrain

Porté par la Fondation Suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM), InnovationTour est un programme de rencontres entre acteurs technologiques et industriels de l'Arc jurassien. Ces rencontres, prenant la forme de « missions économiques », s'inscrivent dans une dynamique itinérante. Au total, huit missions ont été organisées.

En 2025, deux éditions ont eu lieu :

- Le 18 mars 2025 au CSEM à Neuchâtel
- Le 3 septembre 2025 aux Ateliers Busch à Chevenez

Ces deux derniers événements clôturent le projet InnovationTour, initié en 2021. Ce projet a permis d'initier des collaborations fructueuses par la suite, à l'image du projet GEMP (Gestion de l'Énergie des Machines de Production), qui vise à optimiser l'efficacité énergétique des machines de production. De nombreuses prises de contacts et partenariats sont nés suites à ces missions économiques. 35% des entreprises et pôles d'innovations ont indiqué avoir initié de nouvelles collaborations dans les 18 mois suivant la mission à laquelle ils ont participé.

[En savoir plus sur Innovation Tour](#)



ARC LAB, l'ouverture de la politique régionale à l'économie locale

Depuis 2024, le PMO s'est enrichi d'un nouvel axe qui vise à soutenir le développement régional coordonné de l'Arc jurassien. ARC LAB est le premier projet programmé sur cet axe.

Nommé en référence à la Vision stratégique 2040, ARC LAB est un dispositif de soutien aux projets d'économie locale de l'Arc jurassien. Il a été mis en place par **arc**jurassien.ch en partenariat avec le Réseau des villes ainsi qu'avec les associations régionales de l'Arc jurassien : l'Association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux, l'Association pour le développement du Nord vaudois, l'Association jurassienne des communes, Jura bernois.Bienne et objectif:ne.

ARC LAB est une initiative exploratoire qui vise à initier des réseaux de partage, à générer des projets d'économie locale à valeur ajoutée et à promouvoir l'entrepreneuriat dans l'Arc jurassien. En plus de favoriser la collaboration entre les acteurs des différentes régions, ARC LAB propose un dispositif de soutien aux projets sous la forme de chèques ARC « Expertise » et « Expérimentation ».

Porté par **arc**jurassien.ch, le projet ARC LAB constitue un levier concret pour le renforcement de l'économie locale. Le lancement du premier appel à projets est prévu au printemps 2026.

En savoir plus sur
ARC LAB



Défense des intérêts de l'Arc jurassien

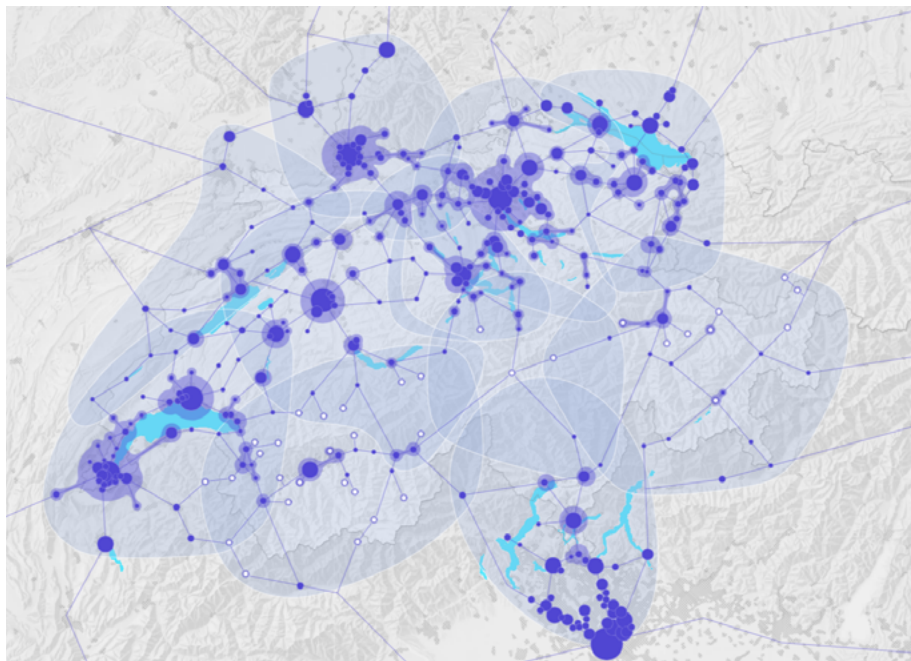


Image tirée du *Projet de territoire Suisse*

Projet de territoire Suisse

La Confédération a poursuivi en 2025 la révision du *Projet de territoire Suisse*, document-cadre définissant les grands principes de l'aménagement du territoire à l'échelle nationale.

Dans ce contexte, **arc**jurassien.ch s'est particulièrement engagé afin de défendre la reconnaissance du territoire d'action « Arc jurassien », en cohérence avec la Vision stratégique pour l'Arc jurassien 2040. Le secrétariat d'**arc**jurassien.ch a notamment coordonné, en concertation avec les services cantonaux concernés, la révision du texte consacré à l'Arc jurassien. La nouvelle version du *Projet de territoire Suisse* a été validée au mois de mars 2026.

**En savoir plus sur
le *Projet de territoire Suisse***

Mesures budgétaires de la Confédération

Dans le cadre du programme d'allégement budgétaire de la Confédération, le comité d'**arc**jurassien.ch a décidé en 2025 de prendre position sur deux mesures jugées particulièrement sensibles pour les régions périphériques et frontalières.

La première concernait la **Politique régionale** et la proposition de renoncer à de nouveaux apports fédéraux au fonds de développement régional. Dans sa prise de position, il a été rappelé le rôle central de la Nouvelle politique régionale (NPR) dans le soutien à l'innovation, au développement économique et à la cohésion territoriale. L'association a notamment souligné l'importance de la NPR dans le cadre du PMO Arc jurassien et du programme Interreg France-Suisse, administrés par **arc**jurassien.ch.

La seconde prise de position portait sur l'augmentation du degré de couverture des coûts dans le **transport régional de voyageurs**. **arc**jurassien.ch a exprimé ses préoccupations quant aux conséquences d'une telle mesure pour l'accessibilité des territoires périphériques. L'association a relevé les risques de diminution de l'offre de transports publics, de report des charges financières sur les cantons et d'affaiblissement des efforts engagés en faveur du report modal.

L'Arc jurassien franco-suisse



**ARC
HORLOGER**

La mécanique horlogère
et la mécanique d'art –
patrimoine immatériel
de l'humanité

ARC HORLOGER, une année de transition

L'année 2025 marque une étape charnière pour ARC HORLOGER. Désormais constituée en association, ARC HORLOGER affirme progressivement son autonomie vis-à-vis d'**arcjurassien.ch**. **arcjurassien.ch** demeure toutefois représenté au sein du comité de l'association et continue d'accompagner avec attention le développement et la mise en œuvre de ses actions futures.

En 2025, le financement et le fonctionnement de l'association ARC HORLOGER ont encore été assurés très largement par ses trois membres fondateurs : Grand Besançon Métropole, le Parc naturel régional du Doubs horloger et **arcjurassien.ch**. Il est désormais attendu de l'association ARC HORLOGER qu'elle s'autonomise dès 2026 en termes de financement.

Parallèlement aux activités propres de l'association ARC HORLOGER, **arcjurassien.ch** a clôturé au 30 juin le projet Interreg 2023-2025, celui-même qui avait permis d'installer l'association en décembre 2024. Ces six mois ont été mis à profit pour finaliser le rapport de préfiguration de l'observatoire des savoir-faire en mécanique d'art et mécanique horlogère (mandat confié à l'agence Politéa), ainsi qu'une base de stratégie pour la communication à l'international (mandat confié à FTC). Ces deux études, encore financées par le projet Interreg, ont été transmises à l'association ARC HORLOGER, qui décidera des suites à leur donner.

Fondée en décembre 2024, l'association ARC HORLOGER a lancé en fin d'année sa campagne d'adhésion afin de rassembler professionnels, passionnés et particuliers autour des savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art. Pour déployer ses actions, l'association s'appuie sur un comité franco-suisse ainsi que sur six groupes de travail réunissant près de 80 experts. En tant qu'Observatoire des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art – patrimoine immatériel de l'humanité, l'association s'est dotée début 2026 d'un plan directeur qui fixe ses orientations pour les prochaines années.

**En savoir plus sur
ARC HORLOGER**



Richard Vaucher et Thierry Bailly, respectivement président et vice-président d'ARC HORLOGER, au Forum annuel, le 12 décembre 2025. Photo © L. Glez



Dispositif Covoiturage : premières réflexions pour le projet 2027-2030

En 2025, dans un contexte économique peu favorable pour de nombreuses entreprises de la région, le nombre d'entreprises participant au Dispositif a légèrement reculé. Celui-ci en comptait ainsi 54, issues de l'ensemble de l'Arc jurassien.

Face à cette évolution, le comité de pilotage a engagé une réflexion stratégique visant à faire évoluer le Dispositif afin d'en renforcer l'attractivité et l'impact. Ces travaux de repositionnement et de développement seront approfondis en 2026, avec pour objectif de consolider le Dispositif et de mieux répondre aux enjeux auxquels les entreprises de l'Arc jurassien sont confrontées.

Parallèlement à ces réflexions, des actions de sensibilisation ont été conduites dans le Jura bernois, en concertation avec Jura bernois, Bienne et la Chambre d'économie publique (CEP) Grand Chasseral. Les prestations du Dispositif Covoiturage Arc jurassien ont par exemple été présentées lors d'un petit-déjeuner de la CEP consacré à la thématique du covoiturage. Des contacts ont également été initiés avec la Ville de Bienne afin de discuter d'une extension du Dispositif à la zone des Champs-de-Boujean. Enfin, **arc**jurassien.ch a pris part aux échanges autour de la mobilité le long de l'axe Pays de Maïche – Franches-Montagnes – Jura bernois. Ces réflexions, qui se poursuivront en 2026, devraient déboucher sur l'organisation d'un événement d'envergure à l'horizon 2027.

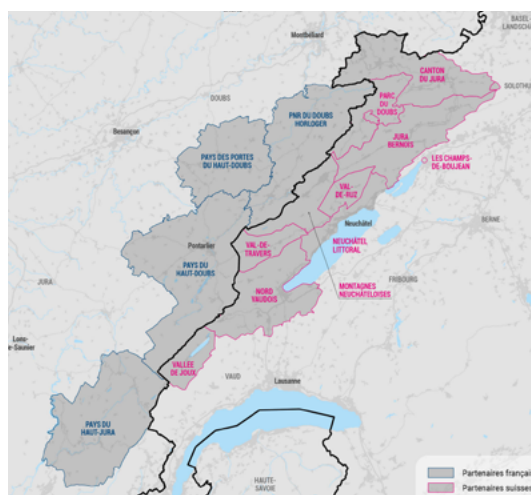
Événement emblématique du Dispositif, le Challenge Covoiturage de l'Arc jurassien a fêté sa 11^e édition en 2025. Pour cette édition, une nouvelle catégorie a été ouverte : le Prix « La plus belle progression » qui récompense l'entreprise qui a la plus forte augmentation de participation au Challenge par rapport à l'édition précédente.

Initié en 2011, le dispositif Covoiturage dans l'Arc jurassien associe 15 partenaires suisses et français. Le projet regroupe 54 entreprises en 2025, totalisant plus de 21'000 employés de tout l'Arc jurassien. Le projet est coordonné, pour la partie suisse, par **arc**jurassien.ch.

En savoir plus sur le Dispositif Covoiturage de l'Arc jurassien



Photo gagnante du Prix "La plus belle promotion du covoiturage", réalisée par des employés de Vaucher Manufacture à Fleurier.



Carte des partenaires du Dispositif Covoiturage de l'Arc jurassien.

Arcjurassien.org fête les 40 ans de la coopération transfrontalière

Le 19 mai 2025, Arcjurassien.org a célébré les 40 ans de la coopération transfrontalière dans l'Arc jurassien. Préparée conjointement par **arcjurassien.ch** et ses partenaires de la Région et de la Préfecture de région Bourgogne-Franche-Comté, cette rencontre anniversaire a réuni près de 150 représentants institutionnels et acteurs du territoire autour d'un temps de bilan et de perspectives, mettant en lumière quatre décennies de collaboration franco-suisse au service du développement régional. Entre présentation des perspectives démographiques, tables rondes, mises à l'honneur de projets et moments plus festifs, cet événement a permis de témoigner de la vitalité des coopérations transfrontalières.

Parmi les moments forts, la remise de récompenses du concours « Vivre le territoire transfrontalier » qui avait été proposé aux établissements scolaires de l'Arc jurassien. Il s'agissait pour les candidats de réaliser une représentation libre (objets, création numérique, graphique, etc.) de leur vision du territoire, de son patrimoine ou de sa réalité transfrontalière.

La première réalisation primée est l'oeuvre des jeunes en formation menuiserie au lycée Jules Ferry de Delle : une montre (fonctionnelle) géante, entièrement réalisée en bois ! Un hommage fort aux savoir-faire horlogers du territoire, ainsi qu'à sa tradition forestière et de travail du bois. Le deuxième projet récompensé est un travail mené par une classe du collège de Maiche, qui a réalisé une « Cartographie sensible » du territoire franco-suisse dans lequel ils vivent.

L'après-midi a été consacré au Fonds de soutien aux petits projets transfrontaliers (FPPT), le dispositif d'Arcjurassien.org pour soutenir les actions de vivre ensemble entre la France et la Suisse. Plusieurs porteurs de projets ont partagé leurs expériences et souligné la réactivité ainsi que l'adéquation du dispositif aux besoins des acteurs locaux. Enfin, les 11 projets retenus dans le cadre du premier appel à projets 2025, représentant un soutien total de plus de 70'000 CHF, ont été annoncés et présentés.

**En savoir plus
sur les 40 ans**



Cartographie sensible réalisée par les élèves du collège Mont-Miroir de Maiche



Une classe de la commune frontalière a réalisé une horloge géante pour un concours organisé par Arcjurassien.org. Un prix leur a été remis à l'occasion des 40 ans de la coopération transfrontalière, le 19 mai 2025 à Villers-le-Lac. © Région Bourgogne-Franche-Comté

Arcjurassien.org : premières réalisations dans le cadre du cycle forêt-bois

L'année 2025 a été marquée par la poursuite du cycle thématique consacré à la filière forêt-bois. Plusieurs réalisations concrètes ont abouti grâce à l'engagement des deux groupes de travail mis en place par Arcjurassien.org.

À l'initiative du groupe de travail « Forêt et changement climatique », un inventaire des stratégies et outils de gestion forestière a également été réalisé afin d'identifier les bonnes pratiques face au changement climatique. Couvrant l'ensemble du périmètre franco-suisse, il dresse un état des lieux des documents cadres, outils de suivi sanitaire et aides au choix d'essences adaptées au climat futur, afin d'identifier des enseignements communs à l'échelle transfrontalière.

Une visite de terrain organisée en septembre 2025 dans la forêt du Risoux (VD) a réuni gestionnaires français et suisses. Par des visites de plantations expérimentales et de parcelles en dépérissement, ainsi que de présentations en salle, cette journée a permis d'échanger sur les pratiques de gestion utilisées pour favoriser une forêt plus résiliente et diversifiée.

Enfin, l'Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ) a publié en janvier 2025 une étude détaillée sur la filière bois. Celle-ci met en évidence le poids économique du secteur – plus de 10'000 emplois dans l'Arc jurassien – ainsi que l'importance des ressources forestières, qui couvrent près de 40 % du territoire. L'analyse porte notamment sur les volumes de bois sur pied, les récoltes annuelles et la place du bois d'œuvre. Un webinar de présentation a permis d'en partager les principaux enseignements.

**En savoir plus sur
le cycle forêt-bois**



Visite de la plantation expérimentale de l'institut WSL, au-dessus de Vallorbe, près de la frontière franco-suisse © Arcjurassien.org



Visite d'une parcelle touchée par des scolytes dans la forêt du Risoux, au-dessus du Brassus © Arcjurassien.org

OSTAJ : l'expertise statistique au service des territoires de l'Arc jurassien

En 2025, l'Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ) a publié trois travaux d'envergure consacrés aux dynamiques territoriales.

Le premier, paru en janvier 2025, traite de la **filière forêt-bois**. Il s'inscrit en appui des travaux réalisés dans le cadre du cycle thématique d'Arcjurassien.org (voir page précédente).

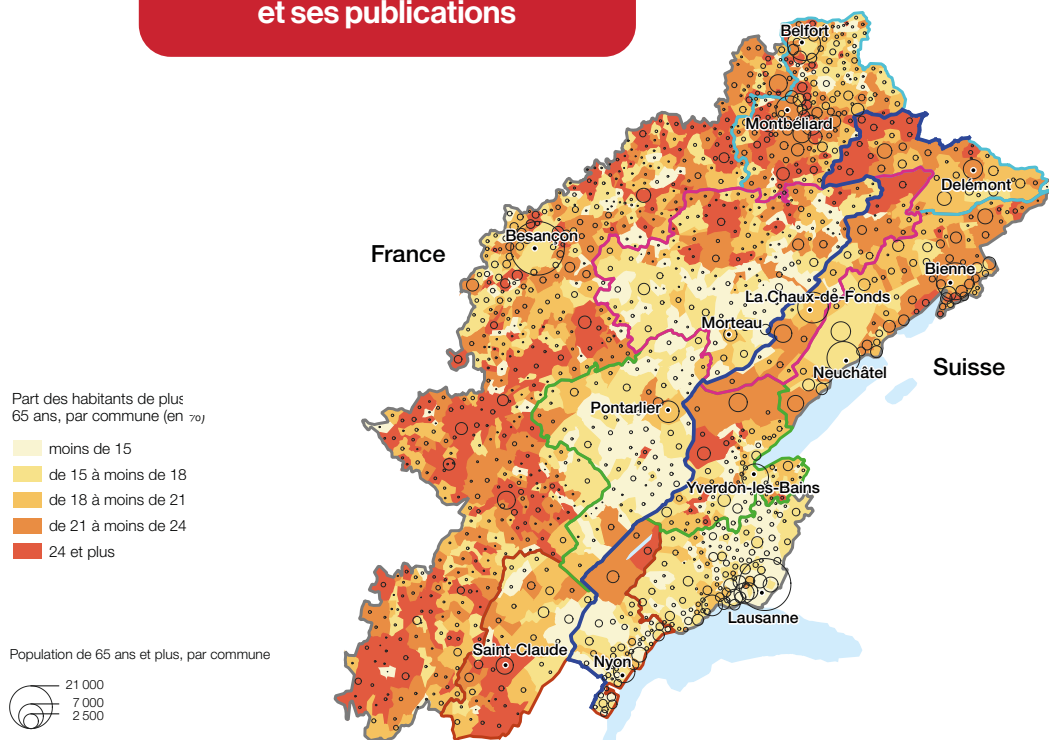
La deuxième publication, rendue publique à l'occasion des 40 ans de la coopération transfrontalière, est **l'Atlas de l'Arc jurassien franco-suisse**. Cette version actualisée propose une lecture cartographique et comparative des principales caractéristiques du territoire, qu'il s'agisse de la démographie, de l'économie, de l'emploi, des mobilités ou encore de l'occupation du sol. L'Atlas permet de visualiser les évolutions récentes et de mieux appréhender les complémentarités entre les différentes composantes de l'Arc jurassien. Il constitue un outil d'aide à la décision destiné aux collectivités publiques, aux services spécialisés et à l'ensemble des acteurs régionaux.

La troisième publication, diffusée en septembre 2025, porte sur les **perspectives démographiques** des quatre territoires de coopération. Cette étude présente les évolutions attendues de la population à moyen et long termes, en mettant en évidence les tendances liées au vieillissement, aux mouvements migratoires et à la répartition spatiale des habitants. Ces projections permettent d'anticiper les besoins futurs, notamment en matière d'emploi, de formation, de logement ou de services publics, et offrent un cadre de référence pour les politiques régionales.

Mis en place dès 2005, l'OSTAJ est un outil d'observation et d'information statistique harmonisée entre les régions suisse et française de l'Arc jurassien.

arcjurassien.ch et les cantons portent le projet en partenariat avec la Région et la Préfecture de région Bourgogne-Franche-Comté. Au niveau opérationnel, le projet est mené par le service de statistique du canton de Neuchâtel, Statistique Vaud et l'Insee.

En savoir plus sur l'OSTAJ et ses publications



Un nombre record de projets déposés auprès du Fonds de soutien aux petits projets transfrontaliers

Le Fonds de soutien aux petits projets transfrontaliers (abrégé FPPT), est un outil de financement de projets mis en place par Arcjurassien.org en 2017. Il vise à soutenir des coopérations de proximité dans l'Arc jurassien franco-suisse et à renforcer le vivre-ensemble transfrontalier. Sa gestion administrative et financière est assurée par **arcjurassien.ch**, en partenariat avec la Région et la Préfecture de région Bourgogne-Franche-Comté.

En 2025, ce programme a à nouveau connu un véritable succès, avec un nombre record de projets déposés. Sur les 34 demandes de soutien reçues, Arcjurassien.org a retenu 19 projets. Ce succès témoigne d'une dynamique transfrontalière riche et est le fruit d'une communication activement relayée par les partenaires d'Arcjurassien.org.

Liste des projets ayant obtenu un soutien en 2025 :

1. Le cycle de formation thématique 2025-2026 pour les bergers du Jura franco-suisse et la rencontre exceptionnelles des bergers dans le cadre de l'année du pastoralisme porté par l'association des Bergers du Jura franco-suisse et amis
2. Le 10ème anniversaire du sentier didactique Bourbaki porté par l'association Bourbaki Les Verrières et Les Amis du Musée de Pontarlier
3. Le court-métrage pédagogique cinématographique porté par l'association RB Entertainment de Besançon et le service culturel d'activité jeunesse d'Yverdon-les-Bains
4. Le festival des Terroirs sans Frontière 2025 porté par la commune de Sainte-Croix et la commune des Fourgs
5. Le projet « Amorce de partenariat entre Pyxis et Nouvelles Formes et focus sur la scène suisse pour le festival d'Autres Formes » porté par Nouvelles Formes de Besançon et Pyxis de Lausanne
6. Le projet « Le Connecteur Franco-suisse » porté par la HEIG-VD d'Yverdon-les-Bains et FEMTO-ST de Besançon
7. Le spectacle de théâtre d'improvisation GASPI'IMPRO porté par l'association AFL SOS PRECAIRE de Héricourt et l'association Frigo Solidaire de Porrentruy
8. Le projet « Jardins jurassiens sans frontière » porté par le CPIE du Haut-Doubs de La Rivière-Drugeon et la Fondation La Coudre – Maison du patrimoine de Bonvillars
9. Le projet « T.I.C-T.A.C » porté par l'Agglomération urbaine du Doubs
10. La refonte du site web de la Route de l'Absinthe porté par la Maison de l'Absinthe de Môtiers et Les Amis du Musée de Pontarlier
11. Le festival « Pontarlier Festival Couleur Urbaine – Colore ta Vie ! » porté par la Ville de Pontarlier et la commune d'Yverdon-les-Bains
12. Le projet « Accord en altitude » porté par l'Union Musicale de Jougne avec l'Union instrumentale du Brassus, l'Echo des forêts du Pont, l'Harmonie Jurassienne du Sentier et la Lyre Vallorbe Ballaigues
13. Le projet « Frontières de vie : récits ouvriers et contes partagés » porté par la Compagnie Gakokoé de Montbéliard et une artiste suisse

14. Le parcours musical et patrimonial à l'occasion du bicentenaire de Sainte Jeanne-Antide Thouret porté par l'association Musiques en perspectives de Montfaucon et la Ville d'Orbe
15. Le projet de vidéos, podcasts et conférences live « KNOW-LAB » porté par le KLAB de Pontarlier et le CWN Coworking Neuchâtel
16. Le projet de rencontre « Un voyage extraordinaire dans l'ordinaire » porté par la Fondation Pluriel EANM Accueil de Jour de Pontarlier et la Fondation Saint George d'Yverdon-les-Bains
17. L'échange entre deux écoles franco-suisse basé à Etalans et à Yverdon-les-Bains et porté par l'USEP 25
18. L'échange scolaire entre l'Espace Jeunesse d'Erguël de Saint-Imier et Grand Belfort – Communauté d'Agglomération et ville de Belfort
19. Le projet « Skieurs à saute frontière » porté par le Comité départemental de ski du Doubs basé à Pontarlier et le Giron Jurassien des clubs de sports de neige de Villiers

Le FPPT a été reconduit en 2026. Retrouvez toutes les informations sur les critères d'attribution et les délais de candidature sur le site d'Arcjurassien.org.

En savoir plus sur le Fonds de soutien aux petits projets transfrontaliers



Le 10ème anniversaire du sentier didactique Bourbaki, organisé en juin 2025, a permis d'installer de nouveaux panneaux explicatifs et améliorer le sentier existant. Photo © association Bourbaki Les Verrières.



Photo © Festival des Terroirs sans Frontière 2025, entre Ste-Croix (CH) et Les Fourgs (F).



Programme Interreg France-Suisse : succès confirmé pour les PTIC dans l'Arc jurassien

En tant que pôle de compétences en matière de développement régional, **arcjurassien.ch** constitue la porte d'entrée du programme pour les partenaires suisses, qu'ils soient issus de l'Arc jurassien ou du Bassin lémanique. Concrètement, **arcjurassien.ch** est chargée de la gestion ainsi que du suivi administratif et financier du programme pour la partie suisse. Cette mission est assurée dans le cadre de la **Coordination Régionale Interreg (CRI)**, qui regroupe les cantons de l'Arc jurassien (Berne, Jura, Neuchâtel, Vaud) ainsi que les cantons de Fribourg, de Genève et du Valais.

Au titre de la Coordination Régionale Interreg, **arcjurassien.ch** a assuré en 2025 le conseil et l'accompagnement des porteurs de projets tout au long des différentes étapes de montage, de dépôt et de suivi des dossiers. L'association a également contribué à l'animation du programme en favorisant l'émergence de nouveaux projets transfrontaliers. À titre d'exemple, la Coordination Régionale Interreg a organisé, le 2 octobre 2025 à Morteau, une journée d'information et d'échanges destinée aux porteurs de projets. Cette manifestation visait à mettre en réseau les acteurs intéressés par la coopération transfrontalière et à les informer sur les modalités de dépôt d'un projet Interreg. Une journée similaire a également été organisée dans le bassin lémanique.

Dans l'Arc jurassien, l'animation territoriale a contribué à faire émerger plusieurs démarches de **plans territoriaux intégrés de coopération (PTIC)**. Ce travail d'animation s'est appuyé sur les échanges territoriaux réguliers qui existent au sein de la plateforme de coopération transfrontalière Arcjurassien.org.

Cette démarche coordonnée illustre bien l'intérêt d'avoir réuni au sein même de l'association **arcjurassien.ch** divers types d'activités : la concertation politique, l'animation territoriale, le portage de projets et la gestion de programmes.

Grâce aux PTIC, les organismes et collectivités partenaires peuvent élaborer et mettre en œuvre des stratégies locales de coopération. Soutenus dans le cadre de l'objectif « Réduction des obstacles à la frontière », les PTIC rencontrent un succès notable dans l'Arc jurassien, confirmant la pertinence de cet outil pour répondre aux besoins et aux dynamiques de coopération du territoire.

En 2025, trois nouveaux PTIC ont ainsi été programmés dans l'Arc jurassien :

- Un PTIC entre l'ADAEV et le Parc naturel régional du Haut-Jura
- Un PTIC entre l'ADAEV et la Communauté de communes Lacs et Montagnes du Haut-Doubs (voir encadré ci-après)
- Une deuxième phase du PTIC de l'Agglomération urbaine du Doubs, correspondant au volet « déploiement » de la stratégie élaborée lors de la première phase.

Exemple de PTIC dans l'Arc jurassien : « Fluidifier les échanges et les trafics en Hautes-Joux » (FÊTHaJ)

Ce projet réunit le Parc naturel régional du Haut-Jura et l'ADAEV afin d'élaborer un plan territorial intégré de coopération (PTIC) entre le Haut-Jura, la Vallée de Joux et la région de Nyon. Sur la base d'un diagnostic partagé, il vise à définir une stratégie et des actions concrètes pour renforcer le développement transfrontalier. L'objectif est de développer l'attractivité touristique sur quatre saisons et d'améliorer l'offre de mobilité plurimodale. Le projet entend également faciliter les échanges entre acteurs franco-suisses et renforcer la cohésion à l'échelle du territoire.

Au niveau politique, deux membres du comité d'**arc**jurassien.ch participent aux instances de gouvernance du programme Interreg France-Suisse. En 2025, la présidence de la CRI a été assurée successivement par Frédéric Borloz, Conseiller d'Etat vaudois, puis par la Conseillère d'Etat vaudoise Nuria Gorrite dès le 1^{er} juin. En tant que président d'**arc**jurassien.ch, le Ministre jurassien Stéphane Theurillat a assuré la vice-présidence de la CRI en 2025.

Le comité de suivi du programme Interreg France-Suisse s'est réuni à deux reprises en 2025 : le 15 mai à Lausanne (CH) et le 20 novembre à Belfort (F).

Les partenaires du programme ont validé **17 projets en 2025**, atteignant ainsi l'objectif cible des 50 millions de fonds cantonaux fédéraux débloqués pour l'ensemble du programme. Ces projets concernent les priorités thématiques suivantes : neutralité carbone et transition écologique, recherche et innovation, usages numériques, mobilités durables et multimodales ou encore tourisme et culture.

En savoir plus sur les projets soutenus par Interreg

Le programme Interreg en bref

Interreg France-Suisse est un programme de l'Union européenne cofinancé par le Fonds européen de développement régional (FEDER), la Confédération suisse et les cantons. Il a pour objectif de renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale en réduisant les écarts de développement entre régions frontalières.

Inscrit dans une longue tradition de coopération franco-suisse, le programme en est à sa sixième génération, dotée de 69,7 millions d'euros de FEDER et de 50 millions de francs suisses (fonds fédéraux et cantonaux).

Le programme 2021-2027 soutient des projets s'inscrivant dans l'une des cinq thématiques suivantes :

1. Neutralité carbone et transition écologique
2. Recherche et innovation, usages numériques
3. Mobilités plus durables et multimodales
4. Tourisme durable et culture
5. Réduction des obstacles à la frontière franco-suisse



Comité de suivi du Programme Interreg France-Suisse réuni à Lausanne, le 15 mai 2025 © **arc**jurassien.ch

arcjurassien.ch est une structure de coopération politique et de développement régional qui réunit les cantons de Berne, du Jura, de Neuchâtel et de Vaud. Son objectif principal est de renforcer la coopération au sein de l'Arc jurassien suisse et franco-suisse et d'en promouvoir les intérêts.

Dans ce cadre, elle élabore, pilote et met en œuvre des stratégies territoriales, des programmes de financement et des projets au bénéfice du développement régional et de l'attractivité de l'ensemble de l'Arc jurassien.

Impressum

Rédaction et réalisation graphique :

arcjurassien.ch

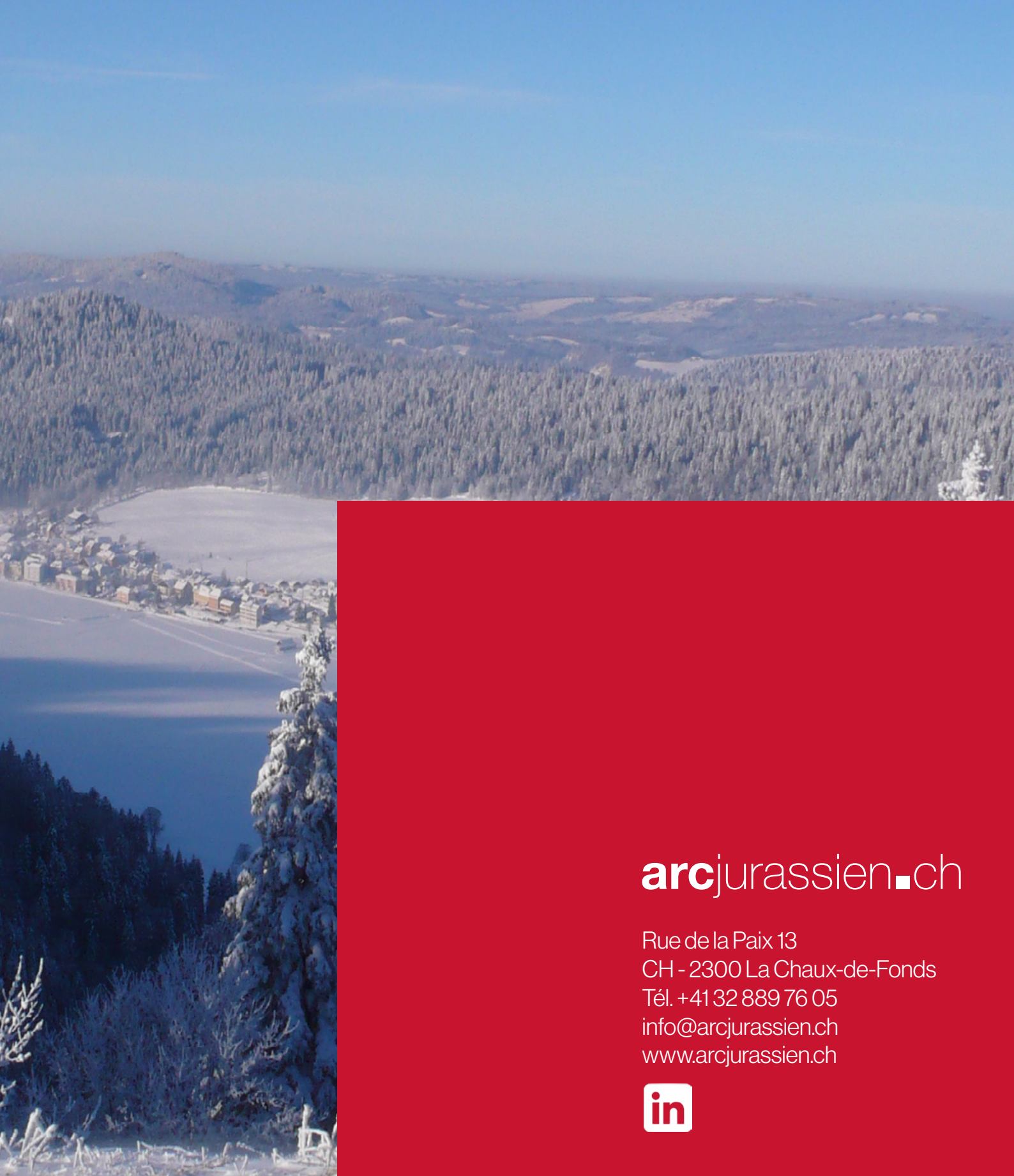
Mai 2026

Ce rapport d'activités ainsi que les précédents sont disponibles sur : www.arcjurassien.ch

Page de couverture : étang de la Gruère

© Jonathan Fuchs / Jura & Trois-Lacs

Page de fin : vallée de la Sagne © Jura & Trois-Lacs



arcjurassien.ch

Rue de la Paix 13
CH - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. +41 32 889 76 05
info@arcjurassien.ch
www.arcjurassien.ch



**Kanton Bern
Canton de Berne**

JURA CH
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

